



## ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

### COMMUNIQUE de PRESSE

#### Une concertation très discrète pour le projet pharaonique et destructeur de parc d'attraction privé autour du cinéma à Béziers

Un projet à 300M€, un « **futuroscope du cinéma et de l'audiovisuel** », un projet qui se veut d'ampleur internationale, un projet qui vise 2 millions de visiteurs par an, un projet qui va bétonner 60ha, à l'entrée Est de Béziers, donc très proche de l'Aude, un projet qui nous concerne forcément... **Vu l'ampleur de ce projet, une concertation, obligatoire, mais très discrète, est en cours.** Ceci sans oublier que sur le même site, il existe un autre projet de 30 ha qui bien que dénommer « Jardins de la Méditerranée » va lui aussi bétonner pas mal de surface, en particulier des parkings.

**Vous pouvez donc émettre un avis sur ce projet en allant sur le site du projet :**

<https://www.studios-occitanie-mediterranee-bayssan.fr/>

puis en cliquant sur concertation, puis sur déposer questions et contributions.

Cette concertation sous l'égide de la CNDP n'est pas un Débat Public au sens de la CNDP. Il n'y a pas de commission, pas de série de réunions thématiques réfléchie et organisée, pas de publicité pour faire savoir au public son existence. Mais, vu l'ampleur, la saisine de la CNDP est obligatoire. Celle-ci a donc proposé seulement une « concertation avec garant ». Ce qui veut dire que la CNDP demande au porteur de projet de faire des réunions pour « informer » la population car il n'y a ni concertation, ni consultation. Et la CNDP nomme deux « garants » pour vérifier que la parole soit bien donnée au public et que ces remarques soient entendues.

ECCLA a participé à la réunion sur les impacts environnementaux. Lors de la réunion sur les impacts environnementaux, il y avait une quinzaine de personnes à part les organisateurs, les garants et les experts des organisateurs. Nous n'avions aucun document pour préparer cette réunion. Donc le public n'avait qu'une chose à faire : poser des questions. Et là, surprise, les organisateurs n'avaient aucune réponse, mais nous ont promis qu'ils répondraient plus tard. Ce n'était donc même pas une réunion d'information.

ECCLA et FNE LR ont donc interpellé les garants, la CNDP, le Préfet de l'Hérault... pour avoir des documents car ceux-ci existaient. Quelques jours avant la fin de la pseudo concertation, nous avons enfin reçu des documents et la CNDP a prolongé la « concertation » de 15 jours à la demande de FNE LR afin que le public puisse en prendre connaissance.

A ce jour, avec les documents que nous avons réussi à obtenir, 3 éléments majeurs émergent.

1/ Il existe sur le site des espèces protégées qui seront lourdement impactées ; a minima, une demande de dérogation pour destruction d'espèces protégées s'impose accompagnée d'un travail pour tenter d'éviter, de réduire et de compenser ces destructions.

2/ Alors que le projet évoque 2 millions de visiteurs annuels, il n'y a pas un chiffre pour préciser les besoins en eau. Même le Préfet de l'Hérault demande des renseignements sur ce point. La seule réponse du porteur de projet, c'est qu'il existe, grâce au barrage d'Avesnes, des réserves en eau au Monts d'Orb.

3/ Ce projet va urbaniser une zone très importante, majoritairement agricole ou naturelle, en contradiction totale

- avec la demande de réduction des surfaces urbanisées de l'Etat,
- avec le projet zéro urbanisation nette de la région à l'horizon 2040,
- avec les documents d'urbanisme existants sur la zone.

**ECCLA donne donc un avis totalement négatif sur ce projet et appelle ses adhérents et les citoyens à faire de même avant le 14 novembre.**

Contact : 06 78 79 39 70

Présidente : Maryse Arditi - Secrétaire : Christine Roques  
170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne – Tél.: 04 68 41 75 78  
Courriel : [eccla@wanadoo.fr](mailto:eccla@wanadoo.fr) Site Internet : [eccla-asso.fr](http://eccla-asso.fr)